

SERVICES TECHNIQUES

..°..°..

ADMINISTRATIF

..°..°..

ST/JZ/MP/EL/FD

Domaine : VOIRIE / SIGNALISATION / PERMANENT

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N°179/24

Département de
SEINE-ET-MARNE

..°..°..

Canton de
PONTAULT-COMBAULT

..°..°..

Commune de
ROISSY-EN-BRIE

Objet : Règlementation du stationnement sur l'esplanade située Avenue Panas angle rue Pierre Curie 77680 Roissy-en-Brie

Le Maire de la Commune de Roissy-en-Brie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2213-1 à L2213-6,

VU le nouveau Code de la Route, notamment les articles R411-8 et R411-25,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

CONSIDERANT la nécessité de règlementer le stationnement sur l'esplanade située Avenue Panas angle rue Pierre Curie 77680 Roissy-en-Brie, à compter du 15 juillet 2024.

ARRETE :

Article 1 : Le stationnement de tous véhicules, sera interdit sur l'esplanade située Avenue Panas angle rue Pierre Curie 77680 Roissy-en-Brie, à compter du 15 juillet 2024.

Article 2 : La signalisation réglementaire de type B6a1 sera installée et entretenue par les Services Techniques de la ville de Roissy-en-Brie.

Article 3 : Tout contrevenant à ce présent arrêté pourra faire l'objet de poursuites et être verbalisé. Les véhicules stationnant sur l'esplanade pourront être enlevés et déposés en fourrière (*notamment, selon l'article R417-10 du code de la route*).

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication.

Article 5 : MM. Mme - Le Maire de Roissy-en-Brie,
- Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- Le Chef de Service de la Police Municipale de Roissy-en-Brie,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Roissy-en-Brie, le 04 juillet 2024

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué en charge de l'urbanisme,
de l'environnement, des grands projets,
des travaux et des quartiers



Jonathan ZERDOÛN